

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 29 FÉVRIER 2016

PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,
MRC DE L'ÉRABLE,
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le lundi 29 février 2016 à 19 h 15 à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

1-M.Frédéric Bédard
2- M. François Parent
3- Mme Caroline Lemay
4- M. Nicolas Mercier
5- M. Yvan Tanguay
6-

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 h 15

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Ventes pour taxes 2016;
- 2) Embauche d'un remplaçant au poste de chauffeur de camion de déneigement;
- 3) Nomination d'un membre remplaçant au comité consultatif d'urbanisme(CCU) et du plan d'implantation et d'intégration architecturale(PIIA);

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-37-02-2016 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2- VENTES POUR TAXES 2016

R-38-02-2016 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que le conseil municipal d'Inverness ordonne à la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) de transmettre avant le 04 mars 2016 au bureau de la Municipalité régionale de comté de l'Érable l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires :

Noms	Matricules	Taxes Munic.	Taxes Scolaires	Frais Div. (Int.)	Total
Colette Dubois	2227-92-6322	6190.47 \$	2775.34\$	1110.12 \$	10075.93\$
Yannick Girard	2524 78 9451	2093.93\$	686.62\$	247.80\$	3028.35\$
Succession Jacques Desrochers	2826-43-3214	1455.01\$	350.72\$	260.92\$	2066.65\$

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 29 FÉVRIER 2016

GRAND TOTAL	9739.41\$	3812.68\$	1618.84 \$	15170.93 \$
--------------------	-----------	-----------	------------	-------------

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

R-39-02-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil de la municipalité d'Inverness mandate la Notaire Lyne Pineault pour l'obtention des désignations des immeubles devant être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

R-40-02-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil de la municipalité d'Inverness charge les frais d'administration, de poste et frais pour la désignation notariée pour les immeubles devant être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

R-41-02-2016 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil de la municipalité d'Inverness mandate Monsieur Nicolas Mercier comme représentant pour enchérir en son nom lors de la vente pour taxes qui aura lieu le **1 juin 2016** à la MRC de l'Érable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**3-EMBAUCHE D'UN REMPLAÇANT AU POSTE DE CHAUFFEUR DE CAMION
DE DÉNEIGEMENT**

R-42-02-2016 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness embauche monsieur Stéphane Croteau comme chauffeur de camion de déneigement au tarif de 19.00\$ de l'heure aux conditions spécifiées dans l'entente de travail pour la période restante en remplacement de monsieur Michel Méthot.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**4-NOMINATION D'UN MEMBRE REMPLAÇANT AU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) ET DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE(PIIA)**

R-43-02-2016 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness nomme monsieur Claude Bisson, comme membre remplaçant de madame Lucie Gagné au comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux ans, au siège #3.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

5-PÉRIODE DE QUESTIONS

6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-44-02-2016 Proposé par la conseiller Nicolas Mercier

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 29 FÉVRIER 2016

Que l'assemblée spéciale soit levée à 19H25 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Secrétaire-trésorière